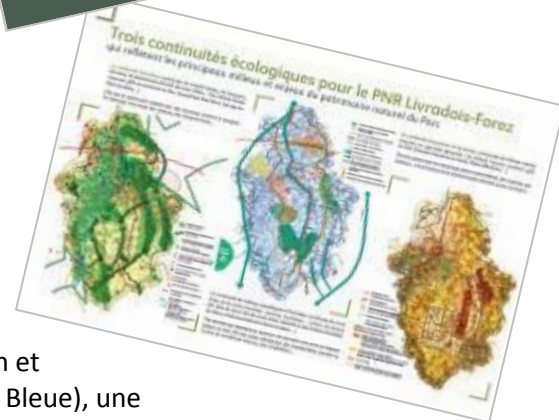


## Présentation des rencontres de l'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez

**« Prendre en compte  
la Trame Verte et Bleue  
dans les documents d'urbanisme  
et les projets d'aménagement »**

### Le Parc Livradois-Forez pour vous aider :

Le Parc naturel régional Livradois-Forez travaille pour une meilleure prise en compte de la trame verte et bleue (TVB) sur son territoire. Il met aujourd'hui à la disposition des élus et des techniciens divers outils : un cahier technique [« Des réseaux écologiques pour préserver la biodiversité »](#) qui comporte les principales définitions\* et obligations concernant la Trame Verte et Bleue, une cartographie au 100 000ème de la TVB, une stratégie de préservation et d'intervention en faveur des réseaux écologiques (ou Trame verte et Bleue), une méthodologie pour aider les communes à connaître et inscrire dans leurs documents d'urbanisme la Trame Verte et Bleue. Cette démarche a été expérimentée sur le territoire de la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron.



### Pourquoi ces visites de terrain ?

Le Parc inscrit ces visites dans sa nouvelle démarche de sensibilisation, d'information et de vulgarisation visant à favoriser la prise en compte des réseaux écologiques notamment dans les documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale.



Ces visites visent à :

- ↪ Parcourir les divers composants et habitats naturels qui trament les continuités écologiques des paysages observés,
- ↪ Repérer les témoins de la biodiversité présente sur le territoire,
- ↪ Découvrir des projets de développement, d'urbanisation qui prennent en compte les continuités écologiques et s'inscrivent dans le paysage,
- ↪ (Re)Découvrir des modes de gestion des espaces agricoles et naturels en faveur du maintien des corridors écologiques et de la biodiversité,
- ↪ Recevoir des témoignages sur les difficultés et les atouts pour prendre en compte la Trame Verte et Bleue.

## Quelques définitions :

**\*Réseau écologique ou trame verte et bleue :** concept de l'écologie du paysage, un réseau écologique comprend l'ensemble des éléments naturels ou semi naturels présents dans un paysage pouvant être le support de flux de biodiversité (haies, bosquets, mares, prairies, bandes enherbées, etc.). Il est composé de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques qui les relient...

**\*Réservoir de biodiversité :** espace naturel où la biodiversité est particulièrement riche, et où les conditions du maintien et de vie d'une ou plusieurs espèces sont réunies ; une espèce peut y exercer un maximum de son cycle de vie : alimentation, reproduction, repos.... Ces zones assurent le rôle de « réserve » pour la conservation des populations et pour la dispersion vers d'autres espaces vitaux. Ces sites peuvent avoir ou pas un statut de protection.

**\*Corridor écologique :** un corridor désigne toute liaison fonctionnelle entre deux écosystèmes favorables à une espèce permettant sa dispersion et sa migration pour la reproduction, le nourrissage, le repos, la migration, etc.



## La construction partagée d'une petite terre



Ces visites ont également pour objectif de construire ensemble un outil de visualisation photographique de la TVB, interactif à 360°x180° appelé « Petite Terre ». En écho aux enjeux de préservation de notre « grande » Terre, il s'agit de définir ensemble les composants des paysages servant de support et d'explication de la Trame Verte et Bleue à prendre en compte dans les projets d'aménagement et de planification. Une visite virtuelle sera produite à partir des observations réalisées pendant la visite de terrain : les lectures de paysage, les documents partagés, les témoignages et débats alimenteront les informations retenues et partagées sur le terrain par le groupe et seront intégrées dans la visite virtuelle.

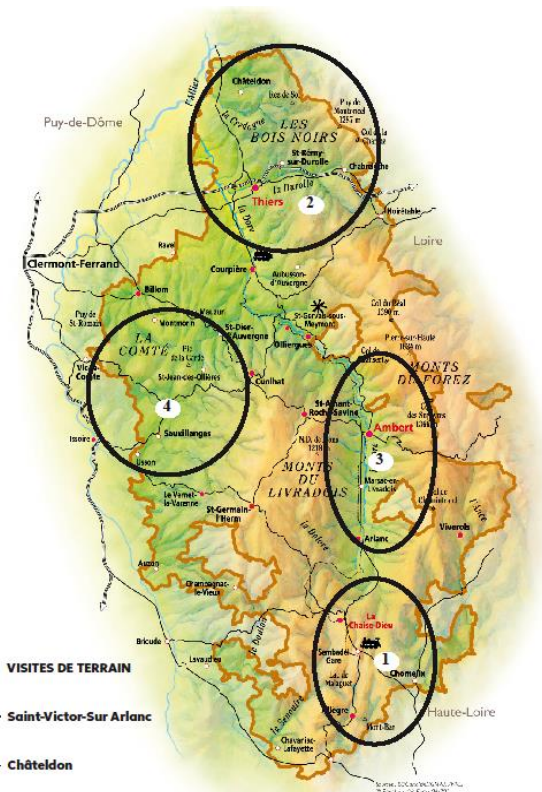
La Petite Terre de chacune des visites sera ensuite consultable depuis un site web (celui du Parc comme ceux des communautés de communes concernées), sur une tablette, un Smartphone ou simplement un ordinateur, pour un usage public notamment.

L'Agence Vous Etes D'Ici, la Scop Dialter et le photographe Pierre-Alain HEYDEL accompagnent le Parc pour réaliser les visites de terrain comme les visites virtuelles, mais aussi des ateliers intercommunaux qui permettront de présenter les Petites Terre et de continuer les débats à l'échelle de la communauté de communes à partir de septembre prochain.



## Déroulement des visites de terrain

4 visites d'une durée de 3h environ sont prévues :



- ① Saint-Victor-Sur-Arlanc
- ② Châteldon
- ③ Saint-Ferréol des Côtes
- ④ Sauxillanges

En introduction de chacune des visites, un accueil en Mairie ou dans une autre salle communale permettra aux participants de se retrouver et de partager les premiers échanges sur la Trame Verte et Bleue et ses liens à l'aménagement du territoire et à la planification. La Petite Terre réalisée sur la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron sera également présentée.

Elle peut déjà être consultable sur le lien suivant : [www.pa-heydel.fr/vv/billomjauron/neuville.html](http://www.pa-heydel.fr/vv/billomjauron/neuville.html)

## Visite 1 : vendredi 3 juin 2016

*Rendez-vous à la salle des fêtes de Saint-Victor-sur-Arlanc à 13h45, déplacement entre les sites de la visite par co-voiturage*

Contact coordination animation : Jean-Luc Monteix : 04 73 95 57 57, Jean-Luc Campagne (scop Dialter) : 06 73 56 88 38



## *Comment prendre en compte et restaurer la Trame des milieux humides et aquatiques en associant les acteurs du territoire ? D'une vision locale à l'approche par bassin versant ...*

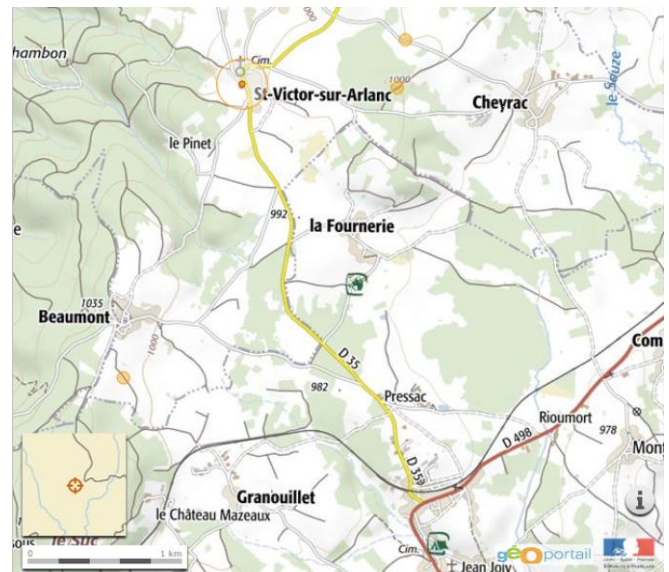
**Objectif :** Compte tenu de l'importance des milieux humides, tant du point de vue de la biodiversité que pour la ressource en eau, il est important de permettre une prise en compte locale et partagée de ces milieux pour une gestion globale de l'eau et de la biodiversité liée aux milieux aquatiques.

### Déroulement :

1. Lecture de paysage sur un secteur de tête de bassin versant au lieu-dit L'Étang, à proximité du village de Beaumont
2. Le projet de restauration de la zone humide du Champ du Cros

### Projets ou actions évoqués :

- Inventaire participatif des zones humides dans le cadre du SAGE Loire amont
- Prescriptions et recommandations du SAGE Loire amont en matière de zones humides et implication pour les PLU
- Projet de restauration de zone humide
- Intégration des zones humides dans l'aménagement d'un bourg rural



### Points clés de la trame verte et bleue :

- Trame zones humides / milieux aquatiques : quelles spécificités ? Qu'est-ce qui fait continuité, ou au contraire rupture ? Quelles sont les évolutions ? Quelles sont les menaces identifiables ?
- Repérage des zones humides dans le paysage : notion de corridor en pas japonais,
- Lien avec le réseau hydrographique (notion de bassin versant),
- Lien avec la gestion agricole,
- Intégration des besoins locaux par le dialogue.

**Témoignages :** représentants de la communauté de communes et élus locaux, animatrice du SAGE Loire amont, agriculteur retraité, agents du Parc.

## Visite 2 : vendredi 10 juin 2016

*Rendez-vous à la mairie de Châteldon à 13h45, visite à pied*

Contact coordination animation : Nadine Nogaret : 04 73 95 57 57, Claire Planchat (Vous Etes D'Ici) : 06 78 20 18 28



### *Comment appréhender la Trame boisée dans un PLU et dans un projet d'extension de bourg ?*

**Objectif :** Dans un contexte d'extension urbaine (projet d'éco-quartier) et de planification (PLU), il s'agit de considérer la trame boisée à la fois en tant que boisement en périphérie du bourg, mais aussi en tant que boisement de bord de cours d'eau (ripisylve), haies et vergers en cœur de bourg.

#### **Déroulement :**

1. Parcours pédestre et paysager le long des berges du Vauziron en cœur de bourg
2. Lecture paysagère et échanges depuis le site du projet d'extension



#### **Projets ou actions évoqués :**

- Aménagement paysager des berges d'un cours d'eau
- Plan Local d'Urbanisme Santé et gestion des boisements pour accès à la lumière
- Projet d'aménagement pour l'extension du bourg

#### **Points clés de la trame verte et bleue :**

- Trame boisée et enjeux pour la biodiversité : vergers, résineux, friches arborées, etc.,
- Histoire des lieux et de la nature (jardins, vergers, évolution de la gestion),
- Espace vert en cœur de projet,
- Zonage du PLU et TVB,
- Eléments de paysage structurant la TVB (cours d'eau, bâti, murets/clôtures...),
- La trame noire pour les espèces nocturnes.

**Témoignages :** élus locaux, bureaux d'études, CAUE, agents du Parc.

## Visite 3 : vendredi 24 juin 2016

**Rendez-vous** à la salle des fêtes de Saint-Ferréol-des-Côtes à 13h45, déplacement entre les sites de la visite en co-voiturage

Contact coordination animation : Jean-Luc Monteix : 04 73 95 57 57, Jean-Luc Campagne (scop Dialter) : 06 73 56 88 38



## Comment prendre en compte la Trame agricole et bocagère dans des contextes d'extension urbaine et dans des projets d'aménagement ?

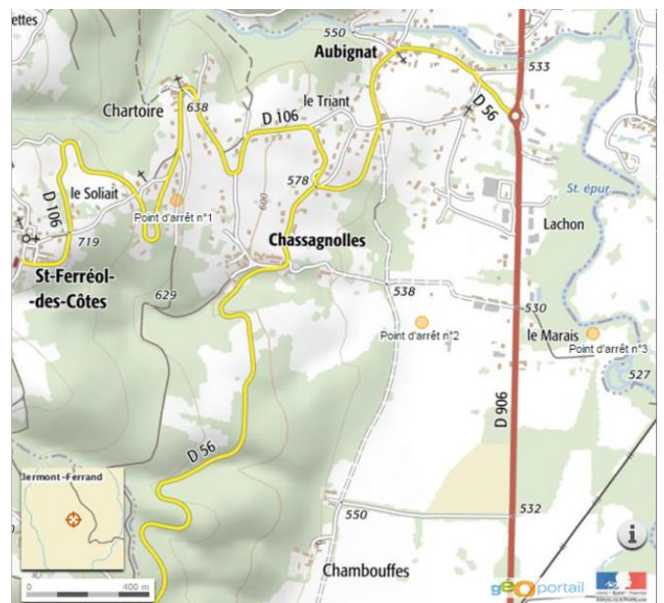
**Objectif :** Dans un contexte d'étalement urbain et d'extension des zones d'activités, comment maintenir une trame agricole et bocagère fonctionnelle, en lien avec les grands corridors et réservoirs de biodiversité identifiés à l'échelle du Parc ?

### Déroulement :

1. Lecture de paysage sur le bassin d'Ambert depuis la montée de St-Ferréol-des-Côtes
2. Visite du secteur du projet de la ZAC des Barthes dans la plaine d'Ambert
3. Accès à la Dore : continuités liées au cours d'eau

### Projets ou actions évoqués :

- Zone d'aménagement le long de la route D906
- Constructions nouvelles, évolution des pratiques
- Maintien du foncier agricole et des zones humides articulé au projet de ZAC
- Intégration de la TVB et démarche ERC (Evitement, Réduction, Compensation)
- Observatoire de la Pie Grièche grise
- SAGE de la Dore et contrat territorial Dore amont



### Points clés de la trame verte et bleue :

- Diversité des composantes de la Trame agricole et bocagère : prairies naturelles, arbres isolés, haies, vergers, zones humides,
- Qu'est-ce qui fait continuité, ou au contraire rupture ? Quelles sont les évolutions ? Lien entre les deux versants de la vallée de la Dore,
- Prise en compte des milieux connexes dans la planification.

**Témoignages :** élus locaux, agriculteur, animateur du contrat territorial, LPO, agents du Parc.

## Visite 4 : vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016

Rendez-vous à la mairie de Sauxillanges

Contact coordination animation : Nadine Nogaret : 04 73 95 57 57, Claire Planchat (Vous Etes D'Ici) : 06 78 20 18 28



### *Trame Verte et Bleue, documents d'urbanisme et projets d'aménagement : comment associer les usagers et les acteurs locaux ?*

**Objectif :** Il s'agit de considérer la trame bleue comme un support de dialogue entre riverains, acteurs socio-économiques, habitants, techniciens et élus, mais aussi à différentes échelles géographiques, depuis le bassin versant jusqu'à la parcelle. Il existe aussi des liens à prendre en compte entre la trame bleue et la trame verte dans sa diversité et les espaces urbanisés.

#### **Déroulement :**

1. Parcours pédestre le long des cours d'eau et biefs jusqu'au seuil de la Coierie
2. Visite du site de l'éco-jardin de Sauxillanges et échanges sur le projet d'aménagement de bourg
3. Lecture paysagère du sous-bassin versant de l'Eau Mère depuis la butte d'Usson



#### **Sujets et projets évoqués :**

- Contrat Territorial de l'Eau Mère
- SAGE Allier aval
- Nouvelle cartographie des cours d'eau et des biefs
- Projet d'aménagement du bourg de Sauxillanges
- Eco-Jardin participatif
- Lien entre TVB et patrimoine culturel et historique
- Projet de PLUi
- Révision du SCOT du pays d'Issoire



#### **Points clés de la trame verte et bleue :**

- Trame aquatique : définition d'un cours d'eau, lecture des continuités/ruptures, prise en compte d'un cours d'eau en amont d'un projet d'aménagement,
- Actions de gestion différenciée (ex : Zéro Phyto),
- Lecture de la TVB avec les habitants et les acteurs socio-économiques à proximité d'un cours d'eau,
- Prise en compte de la TVB à trois échelles d'actions et acteurs à impliquer dans un dialogue (parcelle, commune, bassin versant).

**Témoignages :** représentants de communautés de communes et élus locaux, animateur de contrat territorial, animatrice SAGE, animatrice SCOT, bureau d'études, animatrice jardin collectif, CAUE, techniciens communaux et intercommunaux, fédération de pêche, agriculteur, agents du Parc.